

BUDGET PRIMITIF 2022

558 MILLIONS D'EUROS POUR DÉVELOPPER LE PÉRIGORD

Réfection du pont de Cubjac

L'ÉDITO



GERMINAL PEIRO
Président du Conseil départemental
de la Dordogne

Chères Périgourdines,
Chers Périgourduins,

Le début de l'année s'est avéré une nouvelle fois difficile sur le plan sanitaire, avec une vie sociale ralentie marquée notamment par l'impossibilité de nous retrouver pour partager les cérémonies de vœux et les moments de convivialité qui jalonnent habituellement le mois de janvier.

A l'approche du printemps, nous avons enfin de bonnes raisons – que j'espère persistantes – de nous réjouir et de nous montrer optimistes !

Il semble en effet que l'épidémie de covid-19, qui n'en finissait pas de déferler en vagues successives, puisse être durablement jugulée, sous l'effet conjugué de la vaccination massive et du niveau d'immunité collective acquise suite aux nombreuses contaminations causées par le variant omicron.

Notre vie collective devrait donc reprendre un cours plus conforme à ce à quoi nous aspirons toutes et tous depuis deux ans. A cet égard, il se trouve que le destin donne

L'OPTIMISME ET LA VIE COLLECTIVE ENFIN DE RETOUR !

parfois quelques coups de pouce. Je veux parler du parcours historique du Bergerac Périgord Football Club en Coupe de France, qui constitue un événement aussi exceptionnel qu'enthousiasmant : jamais en effet notre département n'avait connu une telle épopée dans cette compétition. Le Conseil départemental a apporté son soutien actif au club et a associé la jeunesse du Périgord à l'engouement suscité autour de cette aventure inédite, en offrant aux 300 collégiens inscrits dans les sections football de nos collèges la possibilité d'assister au quart de finale contre Versailles.

Dans le même souci de promouvoir le sport, vecteur de lien social, et de relancer l'activité des clubs mise à mal par la crise sanitaire, l'opération du « Chèque-sport départemental » mise en œuvre à l'automne dernier connaît un succès au-delà de nos prévisions, avec déjà plus de 3000 jeunes licenciés qui bénéficieront d'une aide de 25 euros.

Parce que la majorité départementale continue de faire de la vie associative, sportive, citoyenne, culturelle, l'une de ses priorités, elle n'a de cesse de soutenir les initiatives favorisant les rencontres festives et les moments de découverte qui fourmillent partout en Dordogne. Cela se traduit, par exemple, par l'implication remarquable du Conservatoire à rayonnement départemental de la Dordogne dans le projet initié par Labopéra pour la création de l'opéra *Carmen*, qui sera joué en avril à Boulazac.

Destinée elle aussi à accompagner les initiatives du monde associatif, la troisième édition du Budget Participatif Dordogne-Périgord, de nouveau dotée d'un million d'euros, est officiellement lancée : ce numéro de *Vivre en Périgord* en détaille le calendrier et les modalités de participation.

Je suis depuis toujours convaincu que les enjeux de l'attractivité économique et de l'excellence environnementale ne s'opposent pas : bien au contraire, ils doivent aller de pair. C'est ce que nous nous attachons à faire au sein d'EPIDOR, établissement public qui gère le bassin de la Dordogne, dont nous rappelons les missions en dernière page.

Autre source d'optimisme, mais pas la moindre, en ce début d'année : le vote du Budget 2022 du Conseil départemental qui, grâce notamment aux efforts de gestion réalisés lors des années précédentes, permettra de conforter l'action de solidarité menée en direction des plus fragiles de nos concitoyens tout en poursuivant la modernisation de la Dordogne (fibre optique, réseau routier, collèges, tourisme, équipements sportifs...).

Je vous souhaite une agréable lecture – avec une nouvelle rubrique en occitan – et forme le souhait que cette année 2022 nous permette de retrouver le plaisir des échanges et de la convivialité qui caractérisent si bien notre art de vivre périgourduin.

Très cordialement
G. Peiro

Sommaire

- 2 Contournement de Beynac : l'assemblée départementale demande un nouvel arrêté préfectoral autorisant les travaux
- 3 BUDGET PRIMITIF 2022 : Un budget solide et ambitieux au service des Périgourduins et de notre territoire
- 4 Investissements, modernisation des infrastructures, manifestations culturelles et sportives : LES PRINCIPAUX PROJETS DE 2022
- 6 Actualités
- 7 Rubrique Oc Peiraguda : una lengua occitana e una poesia que coloron lo Perigord
- 7 Labopéra Dordogne-Périgord L'aventure d'un opéra coopératif menée avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne
- 8 EPIDOR : Le bassin de la Dordogne candidat au renouvellement de son label réserve de biosphère
- Lancement du 3^e Budget participatif du Conseil départemental de la Dordogne



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DEMANDE UN NOUVEL ARRÊTÉ PRÉFECTORAL AUTORISANT LES TRAVAUX



Entretien avec **Jean-Michel MAGNE**,
Vice-président du Conseil départemental
en charge des routes et des mobilités

La nouvelle assemblée départementale, issue des élections de juin dernier, a pris une délibération afin de demander un nouvel arrêté préfectoral dans le cadre du projet de contournement du village de Beynac. Pourquoi une telle décision ?

Les élus de la nouvelle assemblée ont en effet délibéré le 9 novembre 2021 pour réaffirmer à une large majorité, et sans aucun vote contre, la nécessité d'achever les travaux de la déviation de Beynac. Dans cet objectif, ils demandent à Monsieur le Préfet de prendre un nouvel arrêté d'autorisation dûment motivé.

Pourquoi un nouvel arrêté ?

Cette demande se justifie pour une raison très simple. Il faut rappeler que c'est un arrêté du Préfet de la Dordogne, c'est-à-dire de l'Etat, qui a été attaqué et annulé. Or, le projet de contournement de Beynac est toujours – et de façon définitive – reconnu d'utilité publique ! Nous demandons donc à l'Etat d'autoriser de nouveau les travaux, en les motivant notamment au regard de nouveaux éléments intervenus depuis 2018.

Mais comment cela est-il possible puisque cette affaire a été jugée ?

Les différentes instances de la justice administrative qui se sont prononcées ont jugé en l'état du dossier qui leur avait été proposé en 2018. Or, il se trouve que des éléments nouveaux doivent aujourd'hui être pris en considération. Les travaux ont été arrêtés, rappelons-le, au motif qu'ils portaient une atteinte irréremédiable aux habitats de certaines espèces protégées. Trois ans après, les faits sont là et cet argument ne tient pas : non seulement les espèces prétendument menacées sont toujours présentes, mais trois nouvelles espèces protégées ont été identifiées sur le site ! Par conséquent, il est absolument évident qu'une démolition et une remise en état des lieux se révéleraient beaucoup plus dommageables pour le milieu, pour la faune et la flore, que l'achèvement du chantier ! Notre demande est une demande de bon sens.

Qu'en est-il des problèmes de sécurité ?

Depuis l'arrêt des travaux, des désordres sur les falaises de Beynac, qui ont été classées en zone rouge « risques d'éboulement » par l'Etat lui-même, ont confirmé le réel danger menaçant les usagers de la route actuelle. De la même façon, l'étroitesse de la route existante dans la traversée de Beynac et l'insuffisance du gabarit du passage sous la voie ferrée à Vézac continuent de provoquer régulièrement des accidents et des situations dangereuses. En résumé, sur le plan de la sécurité, rien n'a été réglé et les risques demeurent, hélas, bien réels.



Le rassemblement du 13 septembre 2020 avait mobilisé plus de 2000 personnes.

Concrètement, que changerait l'achèvement de ce contournement ?

Le contournement dévierait 70 à 80 % du trafic de transit actuel. Il permettrait d'interdire la traversée du bourg aux poids lourds, sauf desserte locale. Pour la desserte locale des poids lourds, des autocars et des camping-cars, il permettrait de mettre en place un sens unique qui supprimerait l'ensemble des croisements dangereux et des gros gabarits dans le bourg. On voit bien à quel point l'aboutissement de ce chantier est essentiel ! Face à cette évidence, nul ne pourrait comprendre que les investissements déjà réalisés – 26 millions d'euros – soient au final gaspillés. Achèvement du contournement, c'est donc aussi et surtout agir en bon gestionnaire de l'argent public et en responsable, au service de l'intérêt général de la population.

Qu'en est-il de la question de la sécurité des cyclistes ?

Là aussi, le contournement est une nécessité absolue. Il est en effet la seule solution qui permette de réaliser une voie verte en site propre, réservée aux piétons et aux cyclistes.

Qu'en pensent les habitants de la vallée ?

Ils ont clairement exprimé leur opinion à l'occasion des dernières élections municipales de 2020, dans les quatre communes directement concernées, en élisant des équipes favorables au contournement, mais aussi lors des élections cantonales de l'an dernier. Mais, plus largement, je constate que les électeurs périgourdins ont confirmé la majorité sortante qui soutient, avec constance et conviction, ce projet indispensable à la protection du site exceptionnel de Beynac et au désenclavement de la vallée de la Dordogne.

C'est l'ensemble de ces éléments, à la fois relatifs à la sécurité, à l'environnement et à la volonté démocratique des Périgourdins, qui justifient aujourd'hui la demande d'un nouvel arrêté d'autorisation des travaux.



La démolition des travaux réalisés aurait un impact beaucoup plus néfaste sur l'environnement que l'achèvement du chantier, sans compter qu'il n'y aurait pas de voie verte et que l'on gaspillerait 40 M€ d'argent public.

UN BUDGET SOLIDE ET AMBITIEUX

AU SERVICE DES PÉRIGOURDINS ET DE NOTRE TERRITOIRE

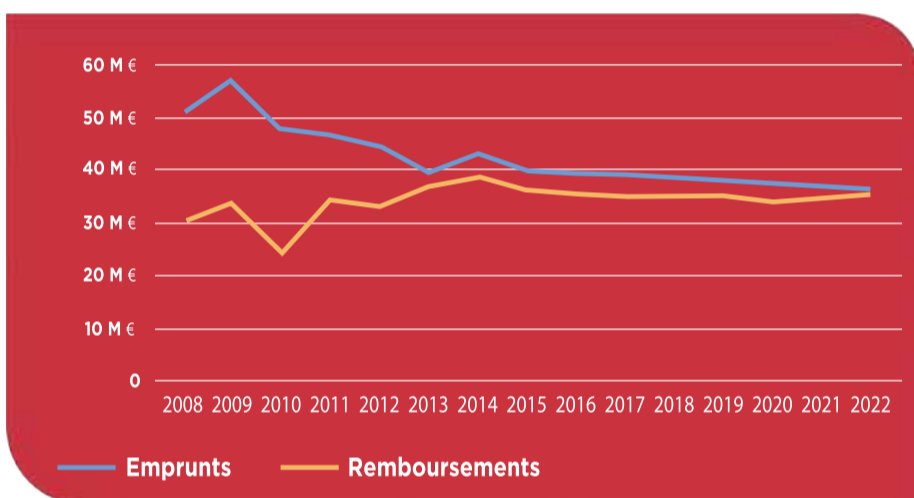
Voté par les conseillers départementaux au début du mois de février, le budget de l'année 2022 a été bâti dans un contexte de crise nécessitant de conjuguer rigueur financière, volontarisme et inventivité pour agir en faveur du développement de la Dordogne et améliorer la vie quotidienne des Périgourdins.

Il met en œuvre les priorités fixées par la majorité reconduite en juin 2021 par le suffrage des Périgourdins : l'attractivité du territoire ; les solidarités et la qualité du service public départemental ; le cadre de vie pour faire du Périgord une terre d'excellence environnementale.

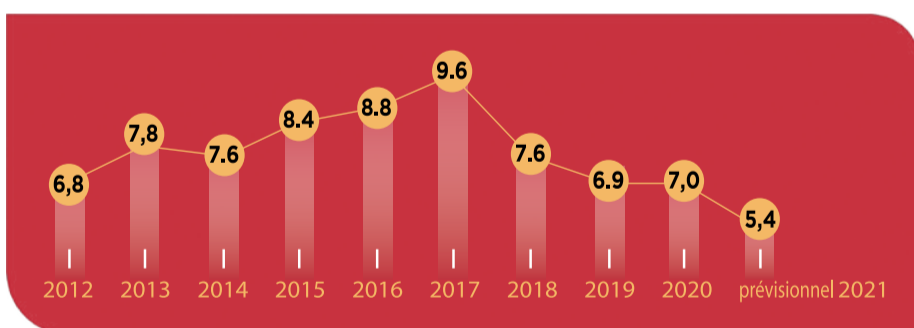
Ce budget permet d'assumer pleinement les responsabilités que la loi a confiées aux Départements (solidarité avec les personnes âgées, handicapées et privées d'emploi ; routes départementales ; collèges...) avec le souci constant du progrès social, de l'attractivité économique et de la modernisation des infrastructures.

En complément de ces actions, la majorité départementale a fait le choix d'intervenir de manière forte dans de nombreux autres domaines pour répondre aux besoins des Périgourdins.

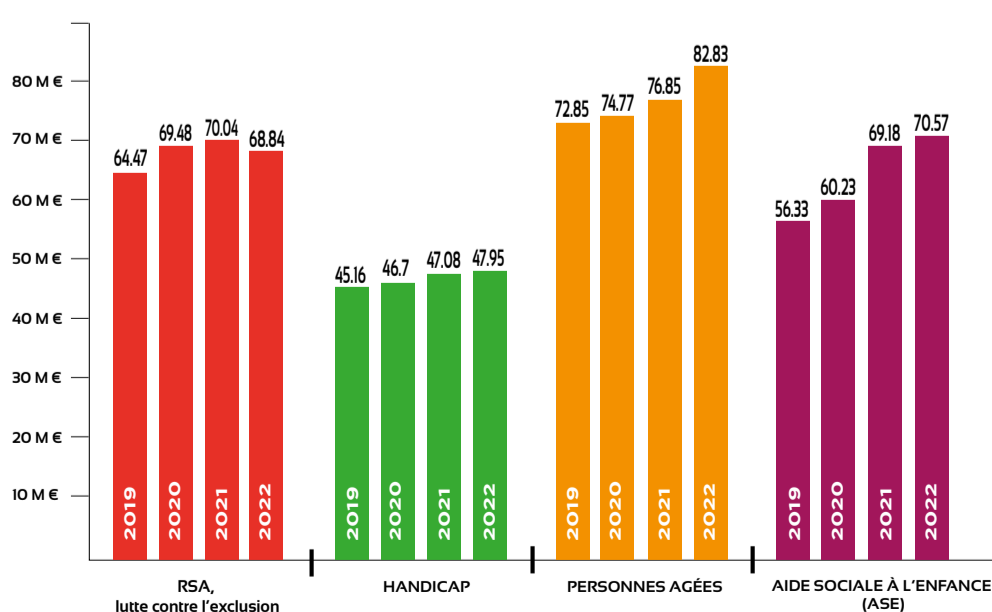
Evolution du volume des emprunts souscrits et des emprunts remboursés



Nombre d'années nécessaires pour le remboursement de la dette



Evolution des principales dépenses sociales depuis 2019



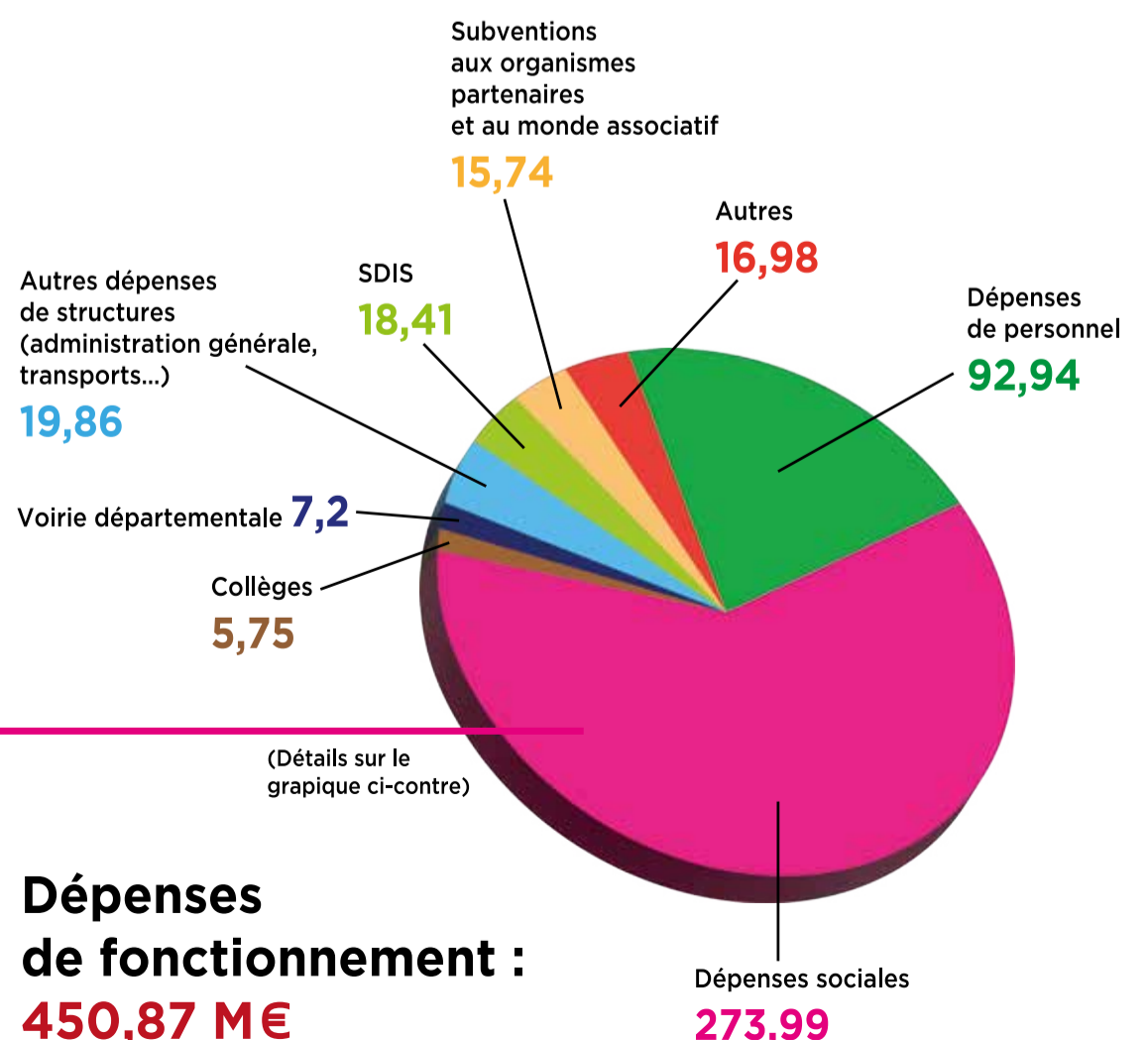
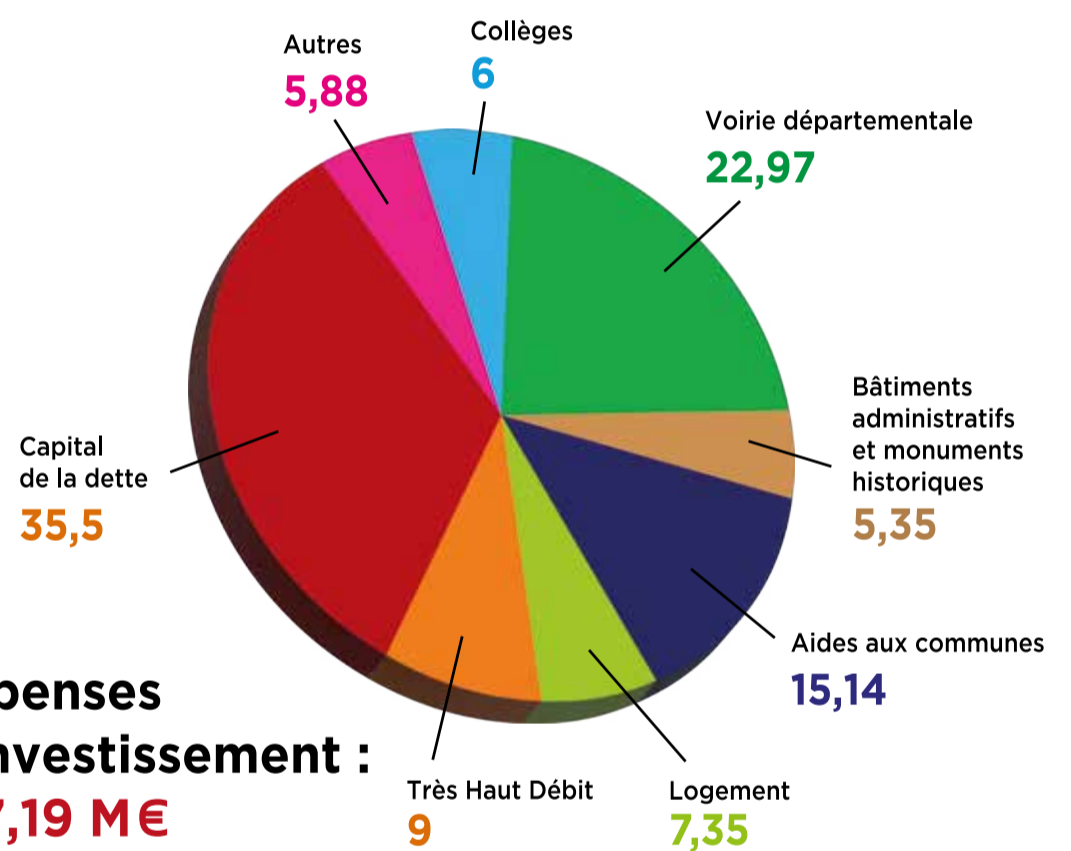
Une situation financière saine...

- Un taux d'épargne de 15%
- Une capacité de désendettement très correcte autour de 6 années d'épargne
- Un niveau d'investissement préservé (70 M€ hors remboursement du capital de la dette)

... mais des incertitudes

- Des dépenses sociales qui connaissent une progression constante générée par le vieillissement de la population et les difficultés sociales
- La crainte d'un retournement de conjoncture économique qui influencerait négativement sur nos recettes, alors que le Département ne lève plus d'impôt et n'est toujours pas compensé à la bonne hauteur par l'Etat pour les allocations de solidarité nationale qu'il verse en son nom (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap, Revenu de Solidarité Active)

Dépenses d'investissement : 107,19 M€



Dépenses de fonctionnement : 450,87 M€



Un logement pour tous, pierre angulaire du progrès social

Les difficultés d'accès au logement et le mal-logement, autrement dit la vétusté voire l'insalubrité du logement, handicapent la vie de nombreux Périgourdins.

C'est pourquoi, au travers de ses compétences ou en s'appuyant sur ses partenaires, le Département de la Dordogne intervient sur la construction et la rénovation du logement social. Il attribue aussi aux propriétaires occupants des aides à l'amélioration, à l'adaptation de l'habitat ou à la rénovation thermique.

Par ailleurs, dans le cadre des actions mises en œuvre par l'office HLM Périgord Habitat, le Département a décidé de rééquilibrer la production de logements au profit du monde rural. 80 % des constructions neuves qui sortent de terre, depuis plusieurs années, le sont en effet sur le territoire de l'agglomération de Périgueux. Enfin, le Département met à l'étude des formes intermédiaires d'habitat public, innovantes et inclusives, favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle comme le partage d'espaces communs avec des personnes en situation de handicap.



L'appel à projets Ademe sur les énergies renouvelables

Le Conseil départemental est candidat auprès de l'ADEME (Agence de Développement et de Maîtrise de l'Energie) à un projet de contrat de développement territorial des énergies renouvelables (production de chaleur : thermique, bois-énergie, géothermie et solaire thermique), afin de soutenir financièrement les projets portés par des entreprises ou des collectivités désireuses de développer ce type de production de chaleur. Enveloppe globale potentielle = 9,8 M€ de travaux (dont 4,5 M€ d'aides).



Le plan « 1000 voitures » pour les aides à domicile

Le plan « 1000 voitures » pour les aides à domicile doit contribuer à valoriser les structures (CIAS ou CCAS) et les métiers de l'aide à domicile, et à améliorer les conditions de travail des professionnels. 1327 véhicules ont été commandés (bons de commande passés). Ils seront livrés entre 2022 et début 2023 (marques Renault, Peugeot, Citroën).

D'autres pistes de réflexion sont en cours afin de réduire à terme, autant que possible, le recours aux temps partiels et ainsi d'offrir de meilleures rémunérations aux aides à domicile.



Le chantier de la fibre

Chantier prioritaire pour l'avenir de nos territoires, le déploiement du Très Haut Débit est le chantier le plus important de ces 25 dernières années en Dordogne.

Il sera achevé d'ici 2025. L'ambition est de connecter à la fibre optique chaque foyer et chaque entreprise (254.000 prises).

Il génèrera de l'activité pour les entreprises et de l'emploi, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité de notre territoire.

Il s'agit d'un réseau 100 % public, 100% fibre sur 100% du territoire, qui correspond à un investissement conséquent de 490 M €.

Les 75.000 prises de la phase 1 doivent être livrées en avril 2022.

La phase 2, débutée en 2021, s'intensifie en 2022 cette année avec 9 M € de subvention directe du Département au Syndicat Mixte Périgord Numérique, le double de la subvention 2021.

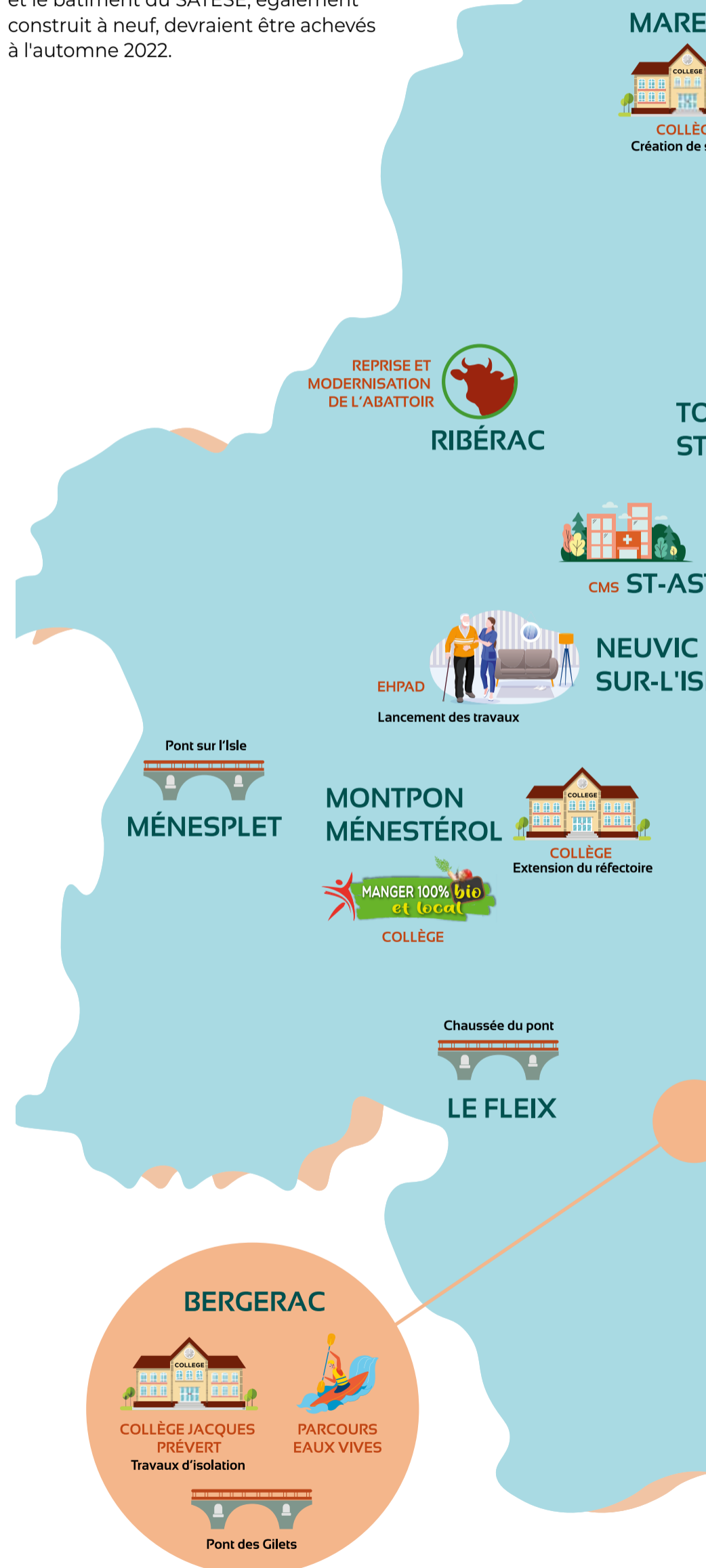


Laboratoire départemental d'analyse et de recherche à Coulounieix-Chamiers

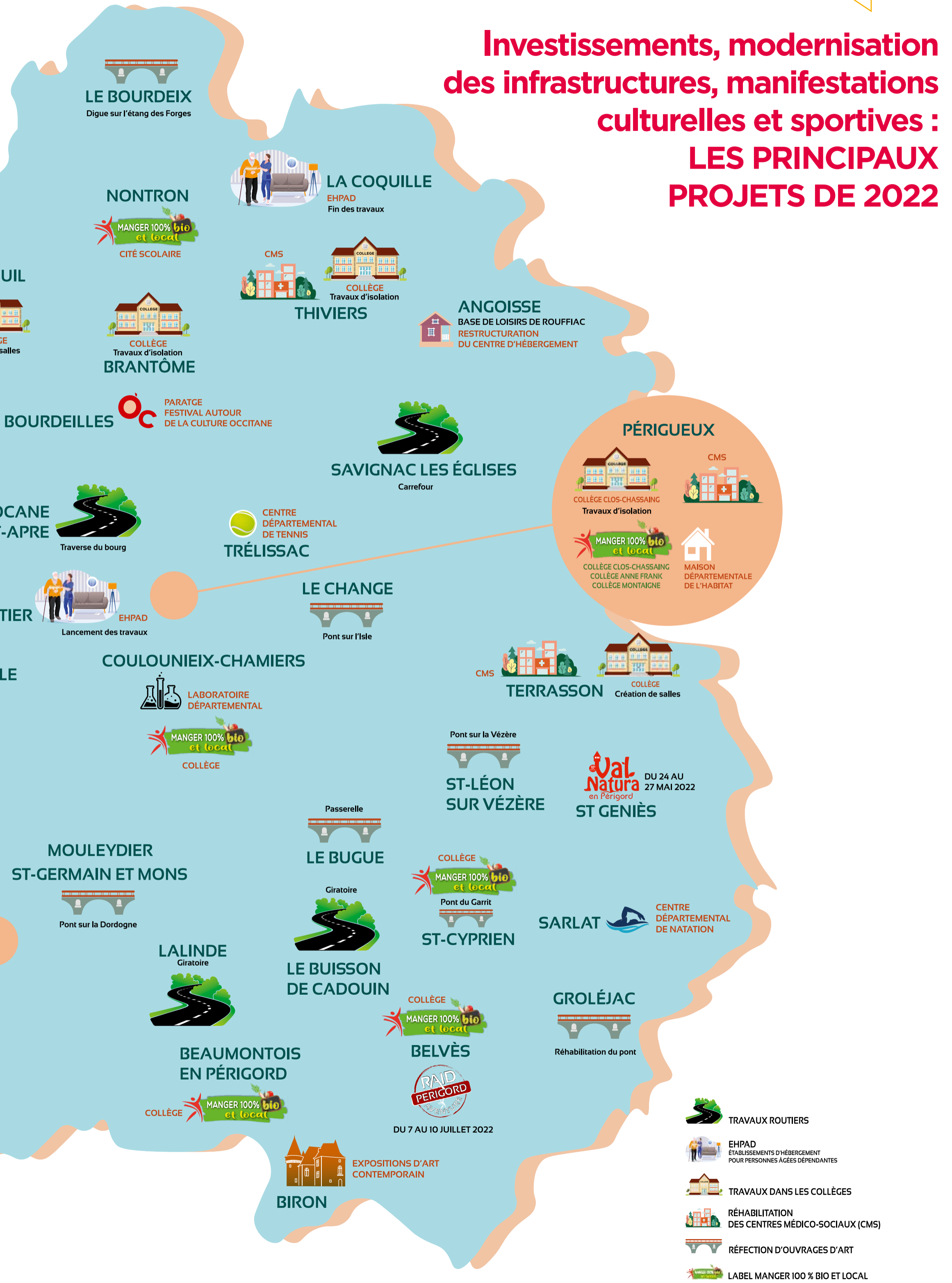
Suite à l'incendie du 16 décembre 2018, des locaux provisoires ont permis la poursuite des activités du Laboratoire départemental d'Analyse et de Recherche. Sans attendre, le Département a lancé le projet de reconstruction du laboratoire avec une extension et un bâtiment distinct pour le SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration).

Cette opération a mobilisé 13.700.000 € TTC.

La réception d'une partie du laboratoire aura lieu en mai 2022. Le reste de l'équipement et le bâtiment du SATESE, également construit à neuf, devraient être achevés à l'automne 2022.



Investissements, modernisation des infrastructures, manifestations culturelles et sportives : LES PRINCIPAUX PROJETS DE 2022



-  TRAVAUX ROUTIERS
-  EHPAD
ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT
POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES
-  TRAVAUX DANS LES COLLÈGES
-  RÉHABILITATION
DES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX (CMS)
-  RÉFECTION D'OUVRAGES D'ART
-  LABEL MANGER 100 % BIO ET LOCAL

UN CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ À SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN



Implanté dans une zone classée comme prioritaire par l'ARS (Agence régionale de santé), ce nouvel équipement est le second de ce type à ouvrir, trois ans après l'expérience débutée à Excideuil en 2019.

Porté par le Conseil départemental de la Dordogne, avec l'appui de la commune de Saint-Médard-de-Mussidan qui met le bâtiment à disposition, ce centre de santé a été conçu pour lutter contre le risque de désertification de l'offre en médecine générale et pour réduire les inégalités de territoires en matière de prise en charge des soins des publics fragiles.

Il dispose de quatre médecins correspondant à trois temps pleins.

Tous sont salariés par le Conseil départemental qui prend également en charge le secrétariat médical chargé de l'accueil, la prise de rendez-vous, l'orientation et le suivi du tiers payant, et assure le fonctionnement général.

La population peut prendre rendez-vous auprès du secrétariat médical au 05 53 02 06 20. Le centre de santé est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 19h, et le samedi matin de 8h à 12h.

LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL VOUS INTÉRESSE ? LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE RECRUTE...

L'assistant(e) familial(e) est un salarié du Département qui exerce, à son domicile, une profession d'accueil permanent ou provisoire de mineurs ou de jeunes majeurs (18 à 21 ans). Son activité s'insère dans un dispositif de protection de l'enfance.

Une formation est obligatoire. L'employeur organise et prend en charge une première formation de 60 heures avant l'accueil du premier enfant puis, en cours d'emploi, une seconde formation de 240 heures.

Qui contacter ?

Pour s'inscrire à une réunion d'information : s.magne@dordogne.fr ou 05 53 02 27 02
 Pour toutes informations complémentaires : p.pillons@dordogne.fr ou 05 53 02 28 16
 www.dordogne.fr/a-votre-service/enfance-famille/exercer-le-metier-dassistant-familial



© Photo DR

Félicitations aux joueurs du Bergerac Périgord Football Club pour leur parcours historique en Coupe de France ! Jamais un club périgourdin n'avait atteint un tel niveau dans cette compétition !

Leur belle épopée s'est achevée en quart de finale par une cruelle défaite aux tirs au but face au Football Club de Versailles 78 mais, au fil des matchs, ils auront réussi à fédérer tout un département derrière eux !

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ : LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR LA DÉFENSE DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE



Le Conseil départemental de la Dordogne a voté à l'unanimité la Charte de la laïcité et des valeurs républicaines, mercredi 19 janvier 2022, au cours de sa session plénière consacrée aux orientations budgétaires. Cette charte a été co-signée par Bernard Criner, au nom des associations membres du Collectif LAïcité Dordogne (COLADO) et Jacques Servia, président du Comité Laïcité République Dordogne.

Cette charte stipule que nul ne peut se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour ne pas respecter et ne pas appliquer les principes et valeurs de la République.

Tout organisme bénéficiant d'un soutien du Conseil départemental doit ainsi souscrire aux valeurs et aux principes de la charte, en particulier : l'égalité de tous devant la loi, sans distinction d'origine, de sexe ou de religion, le respect de toutes les croyances, l'égalité entre les femmes et les hommes, la liberté de conscience qui permet la liberté de croire, de ne pas croire, de ne plus croire ou de changer de religion.

Dans ce cadre, la laïcité est un principe indissociable des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité constitutives de la devise de la République française.

M2E

SALON DE LA RECONVERSION ET DE LA TRANSITION PROFESSIONNELLE

2 avril 2022 9h30 - 18h

Au Campus Périgord (accès par la rue Jean Sécret)

Rond Point Suzanne Nobi 24000 Périgueux

Osez changer

Entrée gratuite sur inscription

www.m2e-grandperigueux.fr/2022




campus connecté
Périgueux

Porté par le Conseil départemental de la Dordogne, ce dispositif permet aux étudiants d'accéder depuis Périgueux sur le site du Campus Périgord à plus de 2000 formations supérieures à distance.

- Espace de travail dédié, équipé et convivial et accès à tous les services universitaires
- Tutorat individualisé
- Ateliers et animations collectifs
- Même reconnaissance qu'un diplôme en présentiel

En savoir plus : 06 74 91 55 89
campuscopx@dordogne.fr

PEIRAGUDA : UNA LENGA OCCITANA E UNA POESIA QUE COLORON LO PERIGORD



© Photo CRDD

LABOPÉRA DORDOGNE-PÉRIGORD

L'AVENTURE D'UN OPÉRA
COOPÉRATIF MENÉE AVEC
LE CONSERVATOIRE À
RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
DE LA DORDOGNE

Investir une salle et aller à la rencontre du public pour présenter un opéra, loin des grandes métropoles et en collaboration avec les acteurs locaux, tel est le concept du Labopéra.

En France, seulement 4% de la population va à l'opéra. Pourtant, parce qu'il associe le chant, la danse, le théâtre et qu'il raconte une histoire, l'opéra est le meilleur support pour découvrir la musique classique. L'objectif du Labopéra est de redonner à l'art lyrique son caractère populaire et, pour cela, quelle meilleure œuvre que Carmen, l'opéra le plus joué dans le monde, pour permettre aux Périgourdins de découvrir un spectacle en « grandeur réelle » ! Les opérateurs du Conseil départemental, (Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne, Agence culturelle) se sont fortement mobilisés pour permettre à ce projet de se réaliser

Le Conservatoire a apporté sa contribution pédagogique et artistique en mettant à la disposition de Labopéra son orchestre, les pupitres de violon, alto, contrebasse, clarinette, flûte, trompette, tuba, cor et percussions. Ils sont encadrés par des enseignants du Conservatoire qui apportent leur savoir-faire et leur soutien aux élèves et musiciens amateurs venus partager cette aventure musicale inédite en Dordogne.

Hélène Caffi, cheffe de chœur du Conservatoire, a été choisie par Chloé Meyzie, porteuse du projet et directrice artistique du Labopéra, pour diriger les choristes adultes et enfants. On retrouve parmi les chanteurs le Jeune Chœur de Dordogne, composé de 26 adolescents.

Pour les élèves instrumentistes et chanteurs, jouer dans un opéra est très formateur : entourés de professionnels, ils participent à l'élaboration d'une œuvre musicale populaire, d'une très grande exigence, qui sera jouée devant des milliers de spectateurs.

CARMEN de Bizet

2 concerts à Boulazac (le Palio)

samedi 2 avril à 20h et dimanche 3 avril à 16h

Réservation en ligne sur www.labopera-dordogne.com
ou au **09 72 31 82 00**

Lo grope Peiraguda marquèt priondament de las generacions de Perigòrds dins las annadas 70. Lors plumas poeticas, militantas e enebriantas nos cloncan dins nòstres raiçs occitans. Joan Bonnefon e Patric Salinié, los fondators del grope, son dels cantaires dins las dralhas dels cantaires famós coma Claudi Martí e Joan Pau Verdier. A l'ocasion de la sortida d'una antologia de cançons e d'una reediçion en CD dels tres albums darriers (de 1978 a 2015) editadas per l'associacion Novelum (Institut d'Estudis Occitans), lo Departament decidèt d'aufrir un cofret, a tots las conses e als establiments perpauçant de l'occitan per fin de far (tornar) descobrir o conèisser aquels artistas qu'aguèron un resson màger sus nòstre territòri e en defòra. Lors cants parlan de tot : d'amor, de luchas, dels personatges fantastics, de la natura, de politica, de la vita d'aquí, l'amor del « País » e de quela lenga qu'a bastit lo Perigòrd.

Extrait : « Un país que canta »

Chanson composée pour l'ode de la reine de la Félibrée de Montignac en juillet 2010.

País de vinhas,
Tèrmes e ròcs
Tèrras d'Aquitània
E de lenga d'òc
Tèrras² d'Aquitània
E de lenga d'òc (...)

Quand l'esperança
Ufla son niu
Un pòble que canta
Es un pòble viu
Un pòble que canta
Es un pòble viu

Flashez ce QR CODE
pour écouter la chanson
"Un país que canta"
concert d'aus 40 ans de Peiraguda



Peiraguda : une langue occitane et une poésie qui colorent le Périgord

Le groupe Peiraguda a profondément marqué des générations de Périgourdins dans les années 70. Leurs plumes poétiques, militantes et enivrantes nous plongent dans nos racines occitanes. Les artistes Jean Bonnefon et Patrick Salinié, fondateurs du groupe, s'inscrivent dans la droite lignée des illustres chanteurs comme Claudi Martí et Joan Pau Verdier.

A l'occasion de la sortie d'une anthologie de chansons et d'une réédition en CD des trois derniers albums (de 1978 à 2015) édités par l'association Novelum (Institut d'Etudes Occitanes), le Département a décidé d'offrir un coffret à chaque commune et aux établissements proposant de l'occitan afin de faire (re) découvrir ou connaître ces artistes qui ont eu un retentissement majeur sur notre territoire et bien au-delà. Leurs chants parlent de tout : d'amour, de lutte, de personnes fantastiques, de la nature, de politique, de la vie d'ici, de l'amour du « Pays » et de cette langue qui a tant façonné le Périgord.

Extrait : « Un pays qui chante »

Pays de vignes,
Buttes et rochers
Terres d'Aquitaine
Et de langue d'òc
Terres d'Aquitaine,
Et de langue d'òc

Quand l'espérance
Enfle son ruisseau
Un peuple qui chante
Est un peuple vivant
Un peuple qui chante
Est un peuple vivant



EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, CITOYEN ET APPARENTÉS

UN CAP CLAIR ET JUSTE POUR LES PÉRIGOURDINS !

Le budget primitif 2022 vient d'être très largement adopté par l'Assemblée départementale. Que traduit-il ?

Malgré un contexte national morose, il démontre une solidité budgétaire, une politique départementale sérieuse et dynamique qui répond aux besoins des Périgourdins, des communes et du monde associatif.

Celle-ci fait surtout sens en proposant un cap vers toujours plus de solidarité, d'attractivité économique et d'excellence environnementale.

Cette ambition collective au niveau national n'est pas portée aujourd'hui par le gouvernement. Plutôt que de nous entraîner sur un chemin commun porteur d'espérance, le président de la République nous somme de « traverser la rue », c'est-à-dire au fond, de compter sur le chacun pour soi.

Nous refusons cette vision de la société qui pénalise celles et ceux qui subissent la précarité de l'emploi, la hausse des prix, la faiblesse du pouvoir d'achat et qui détériore la cohésion de la Nation.

A notre échelle, nous nous efforçons au contraire d'agir pour tous, dans l'intérêt général, forts de nos convictions, de nos valeurs et de notre attachement à l'égalité sociale, à la solidarité entre les générations. Nous le faisons pour l'ensemble des cantons de la Dordogne quelle que soit leur couleur politique, qu'ils soient dans la majorité ou l'opposition. Vous pouvez compter sur nous pour œuvrer, toujours, à une Dordogne unie.

Cette unité, elle se trouve aussi dans la mise en oeuvre de la laïcité à laquelle nous savons les Périgourdins très attachés.

La loi de 1905, qui fixe un socle d'exigences communes, favorisant le respect de l'Autre et de sa culture, les choix religieux, philosophiques et politiques de chacun, se situe au cœur de notre engagement d'élus locaux de la République. Aussi, nous saluons la signature de la charte de la laïcité le 19 janvier dernier par Germinal Peiro.

Le rappel de cette valeur fondamentale est aujourd'hui plus que jamais une nécessité face à des forces qui se nourrissent de la division et de la haine !

Olivier CHABREYROU
Président du groupe
Socialiste, Écologiste, Citoyen et Apparentés



Contact : 05 53 02 20 02
y.le-mao@dordogne.fr

COMMUNISTE, CITOYEN ET ÉCOLOGISTE

QUE 2022 SOIT UNE ANNÉE SOLIDAIRE POUR TOUS LES PÉRIGOURDINS !

2022 débute avec les mêmes incertitudes que 2021. Nos pensées vont d'abord vers les familles éprouvées par le deuil, la séparation de leurs proches, les conditions matérielles difficiles imposées par les contraintes sanitaires, les élèves éloignés de leurs classes et toutes celles et tous ceux qui aspirent à retrouver une vie sans crainte de l'épidémie.

Nous adressons également nos remerciements les plus chaleureux pour leur dévouement exceptionnel aux personnels de santé et à tous les agents des services publics de l'État, de nos collectivités locales et du Département qui, sans discontinuer, ont assuré des missions rendues encore plus indispensables par la pandémie.

Pandémie qui a montré la capacité de résistance de notre société quand elle retrouve le sens des valeurs de solidarité et de fraternité. Elle a aussi dévoilé les fragilités des populations oubliées de l'action publique. Elle a montré combien les familles en difficulté étaient plus vulnérables aux conditions de vie dégradées qui leur ont été imposées.

En cette année 2022, il nous faut donc trouver ensemble les moyens de les aider davantage parce que la solidarité d'une chaîne est celle de son maillon le plus faible. La cohésion sociale, le partage d'un projet collectif qui nous rassemble au-delà de nos moyens matériels et de nos origines, la nécessité de réaliser la promesse républicaine d'une égalité effective des droits à se loger, se soigner, se déplacer, étudier et accéder à la culture : voici les grands enjeux de notre temps, de cette année électorale et de notre groupe pour le département de la Dordogne.

C'est donc, dans un état d'esprit constructif que dans la majorité, en toute autonomie de soutien ou non des propositions du président ; nous continuerons à défendre l'idée d'un département encore plus solidaire, plus inclusif et résolument engagé afin d'offrir à tous ses habitants un progrès dans leurs conditions de vie sociale et environnementale.

Jacques AUZOU
Président du groupe
Communiste, Citoyen, Écologiste



Contact : 05 53 02 20 31
l.perea@dordogne.fr

RENOUVEAU DORDOGNE

UNE BONNE ANNÉE POUR LES PÉRIGOURDINS (?)

Au Conseil Départemental, le budget de l'année 2022 ressemble à la situation sanitaire : il est incertain. S'appuyant sur des financements d'opportunité liés au boom de l'immobilier, le Département ne fait toujours pas le choix des économies. À ces recettes ponctuelles, le département y adosse des dépenses pérennes (abattoir de Ribéac, Piscine de Sarlat...).

Malgré les annonces de la majorité départementale, force est de constater que l'encours continue d'augmenter (446M en 2019 451M en 2022). Encore cette année, nous empruntons plus de capital que nous ne remboursons et, à chaque fois qu'il est évoqué la nécessité de réduire les frais d'exécution, le chantage à la suppression du soutien aux communes et aux associations refait surface.

Sur le volet social, le manque d'innovation et de volontarisme en faveur de l'insertion est masqué par une baisse des dépenses liées au RSA. Cette dépense n'efface en rien l'augmentation régulière à laquelle le département fait face depuis quelques années.

Ces exemples sont les plus criants, mais ne sont pas les seuls. Nous appelons de nos vœux une réelle reprise en main de la politique départementale en faveur de la raison, qui ne semble pas être à l'ordre du jour pour cette nouvelle année...

Thierry CIPIERRE
Président du groupe
Renouveau Dordogne



Contact : 05 53 02 59 28
l.guillemot@dordogne.fr

LES RÉPUBLICAINS, DIVERS DROITE ET APPARENTÉS

En ce début d'année 2022, le département vient de débattre des orientations du prochain budget départemental. C'est un moment important de la vie démocratique départementale.

Le discours de la majorité est toujours le même : tout va bien, le département est bien géré et s'il y a des problèmes, c'est la faute de l'état... Malheureusement la situation est tout autre : 520 élèves de moins à la dernière rentrée, baisse de la population, département endetté...

La dette justement, en 2020 nous étions le 4^{ème} département le plus endetté 1066 euros/habitant. Cette année notre capacité de désendettement va passer à 8,9 années alors que la moyenne nationale est de 4,2 années...

Le futur Budget primitif est inquiétant car il ne posera que sur les taxes sur les ventes immobilières (DMTO) dont on sait qu'il s'agit de recettes très volatiles et incertaines, qui, aujourd'hui, bénéficient de l'effet crise sanitaire et de l'attraction du département pour les urbains, mais demain ?

Nous constatons aussi des hausses de dépenses de structure (administration générale) elles augmentent de 12%. A côté de cela nous ne mettons pas assez d'argent dans nos collèges : seulement 1,05% d'augmentation. 60 euros/hab contre une moyenne nationale de 70 euros/hab

Ces premières orientations budgétaires de ce nouveau mandat devraient annoncer un cap pour les 6 ans à venir, malheureusement l'ambition n'est pas à la hauteur des attentes espérées.

Le Groupe LR, Divers Droite et apparentés sera cette année encore, à vos côtés et vous souhaite le meilleur pour vous et vos proches pour cette année.

Dominique BOUSQUET
Groupe Les Républicains,
Divers Droite et apparentés



Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr



2022 est une année décisive pour le Bassin de la Dordogne.

Elle marque en effet la révision de sa désignation « Réserve de biosphère », attribuée en juillet 2012 par l'UNESCO et animée par EPIDOR. L'heure est au bilan des actions conduites durant dix ans à travers ce projet de gestion de territoire en faveur de la préservation de l'environnement. L'UNESCO doit se prononcer sur un éventuel renouvellement du label d'ici la fin de l'année.

En le désignant Réserve de biosphère en 2012, l'UNESCO a reconnu à l'échelle mondiale l'importance du bassin de la Dordogne, sa richesse environnementale et patrimoniale, ainsi que la qualité des actions menées sur le territoire pour expérimenter des chemins de développement partagés et respectueux de la nature.

Le principe fondateur de cette Réserve de biosphère, dont le cœur est la rivière Dordogne, est que la préservation de son patrimoine fluvial, des ressources et des bienfaits qu'il dispense, constitue une condition du développement futur de ce territoire et du bien-être de ses riverains.

UN BILAN QUALITATIF

Depuis ce label obtenu en 2012, la Réserve de biosphère a inscrit ses actions dans un plan de gestion structuré autour de neuf orientations principales devant inspirer les porteurs de projets à l'œuvre sur le bassin de la Dordogne. Et ce, en vertu d'un certain nombre de critères définis par l'UNESCO.

Cela a, par exemple, été le cas avec l'amélioration de la qualité des eaux en luttant contre les

pollutions domestiques, agricoles ou industrielles, la restauration de berges pour maintenir la qualité écologique et préserver les différents usages, ou encore la conservation de la diversité des paysages.

Des actions ont ainsi été conduites en faveur de la restauration de bras morts ou l'effacement d'obstacles à la continuité écologique. Plusieurs programmes européens LIFE ont été menés, dont le dernier, le programme LIFE rivière Dordogne : comprend 8,8 M € d'investissements pour la réalisation de 30 chantiers de restauration écologique.

UN EXAMEN DÉTERMINANT POUR LES DIX PROCHAINES ANNÉES

La Réserve de biosphère doit faire l'objet d'un examen périodique à l'issue duquel le renouvellement de la désignation est accordé ou refusé. Est-ce que ce bilan est satisfaisant ? Est-ce que des progrès ont été effectués en faveur du développement harmonieux du territoire ? Est-ce que des projets cohérents qui n'épuisent pas les ressources, qui respectent les espèces et les milieux et qui promeuvent la connaissance ont été développés ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Voici un échantillon des questions autour desquelles la Réserve de biosphère réalise cet examen de passage, mis en œuvre par l'UNESCO pour déterminer si elle remplit toujours les critères définis, notamment en termes de zonage, de missions et d'organisation.

Cette phase d'examen doit se dérouler tout au long de l'année, avant un grand oral prévu pour septembre 2022. La réponse de l'UNESCO est attendue pour la fin de l'année 2022.

EPIDOR, un établissement public au service du bassin de la Dordogne

Créé en 1991, EPIDOR contribue par son action à la préservation de la qualité environnementale de la rivière Dordogne et de ses affluents. Germinal Peiro vient d'être réélu à la présidence de cet établissement public qui promeut depuis près de 30 ans un dialogue territorial fructueux, au travers d'études et de programmes de gestion et d'animation, au bénéfice du bassin de la Dordogne.

EPIDOR est composé de sept départements (Puy-de-Dôme, Cantal, Corrèze, Lot, Dordogne, Charente et Gironde) et de la Région Nouvelle-Aquitaine, tous concernés par le bassin de la Dordogne.

EPIDOR est propriétaire et gestionnaire du domaine public fluvial. C'est également la structure coordinatrice de la Réserve de biosphère UNESCO du bassin de la Dordogne.

En chiffres

23.870. C'est en km² la surface totale de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne. Cela en fait la plus grande Réserve de biosphère terrestre de France et la deuxième d'Europe. C'est également la première Réserve de biosphère structurée autour d'un bassin versant.

À ce jour, on dénombre 727 Réserves de biosphère distribuées dans 131 pays, dont 22 sites transfrontaliers. La France compte 16 Réserves de biosphère.

3^{ème} BUDGET PARTICIPATIF DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

Et vous, que feriez-vous ?

En raison de la situation sanitaire, la troisième édition du budget participatif prévue en 2021 n'a pas pu se tenir dans les conditions permettant son bon déroulement.

Le dispositif est donc reconduit en 2022, sous la forme suivante :

- Dotation de 1.000.000 €
- Un maximum de 12.000 € prévu par projet
- 100.000 € pour des projets jeunes
- 3 projets minimum par canton seront retenus



Calendrier de la 3^e édition :

7-11 février 2022 : Session du budget primitif adoption du règlement du 3^{ème} budget participatif Dordogne-Périgord.

Mars-mai 2022 : Dépôt des idées

juin-août 2022 : transformation des idées en projets réalisables

19 septembre au 30 octobre 2022 : campagne et vote

Vendredi 18 novembre : annonce des résultats / soirée des lauréats

www.budgetparticipatif.dordogne.fr

   @cddordogne